

## ARRÊTÉ N° 19-038

### PORTANT NOMINATION DE MADAME SALIMA AGGOUN, DIRECTRICE PAR INTERIM DU LABORATOIRE DE MECANIQUE ET MATERIAUX DU GENIE CIVIL

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2,*
- Vu la délibération du conseil d'administration en date du 21 mars 2016 portant élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de l'Université,*
- Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*
- Vu le règlement intérieur du Laboratoire de Mécanique et Matériaux du Génie Civil,*
- Vu le courrier de démission en date du 6 juin 2019 de Monsieur Yannick MELINGE, directeur du laboratoire de Mécanique et Matériaux du Génie Civil,*

*Considérant que, à la suite de la démission de Monsieur Yannick MELINGE, il est opportun pour le bon fonctionnement du laboratoire de nommer, Madame Salima AGGOUN, directrice par intérim du Laboratoire de Mécanique et Matériaux du Génie Civil jusqu'à l'élection du nouveau directeur du laboratoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020.*

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE**

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Madame Salima AGGOUN, enseignant-chercheur, est nommée directrice par intérim du laboratoire de mécanique et matériaux du génie civil.

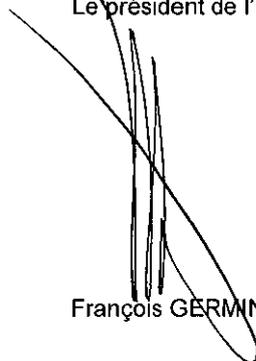
**Article 2 :**

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de sa signature et prendra fin le 31 décembre 2019.

**Article 3** : La directrice générale des services de l'Université de Cergy-Pontoise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 18 juin 2019

Le président de l'Université,

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large loop at the bottom right, crossing over the text below.

François GERMINET

Transmis au rectorat le : 26 juin 2019

Publié le : 27 juin 2019